

ÉTUDES Céréales



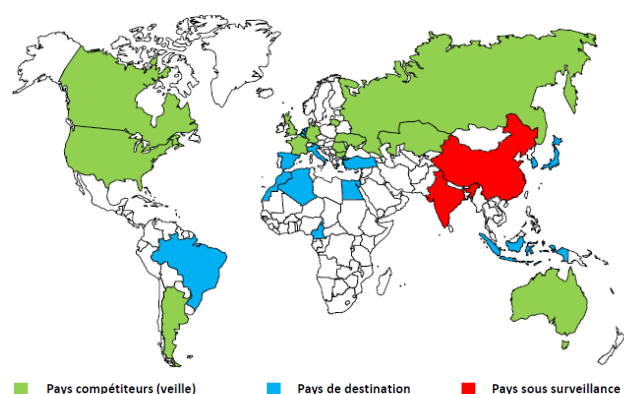
Synthèse des facteurs de compétitivité sur le marché mondial du blé tendre – Veille concurrentielle 2021

Le blé est l'une des principales céréales cultivée dans le monde (730 Mt produites en 2019). Cette céréale joue un rôle majeur pour répondre aux besoins alimentaires des populations, mais une grande partie des volumes est aussi consommée par les industries pour l'alimentation du bétail et par les industries non-alimentaires. Compte-tenu de la croissance démographique et la poursuite de l'augmentation de la consommation de blé, soutenue par les changements de régimes alimentaires, les pays se maintiennent dans des situations d'interdépendance forte, entre grands importateurs et exportateurs. Dans ce contexte, les filières blé tendre évoluent et s'adaptent, entraînant le développement de la production de certains pays, notamment l'Ukraine et la Russie. La demande mondiale augmente, alors que les surfaces stagnent (à environ 200 Mha), comptant notamment sur une amélioration des rendements (de 17,7 qtx/ha en moyenne en 1980 à 35,8 qtx/ha en 2019). Cette étude a pour objectif d'analyser la compétitivité, et les perspectives de développement des acteurs majeurs de ces marchés et ainsi de donner des clefs pour comprendre les évolutions en cours.

Méthodologie de la veille

Analyser le contexte concurrentiel international, comprendre les forces et faiblesses des 13 principaux pays exportateurs et producteurs de blé tendre. Analyser les principaux marchés de destination dans le monde, ainsi que les marchés historiques de la France. Cette étude est réalisée chaque année par FranceAgriMer depuis 10 ans. **Cette veille traite de la campagne de commercialisation 2019/2020 – juillet/juin.**

Les 13 principaux pays de la veille



Source : veille concurrentielle FranceAgriMer, 2021

L'évaluation de la compétitivité repose sur 6 axes d'analyse :

- Potentiel producteur
- Facteurs agro-climatiques
- Conquête des marchés

- Portefeuilles des marchés
- Organisation des filières
- Facteurs macro-économiques

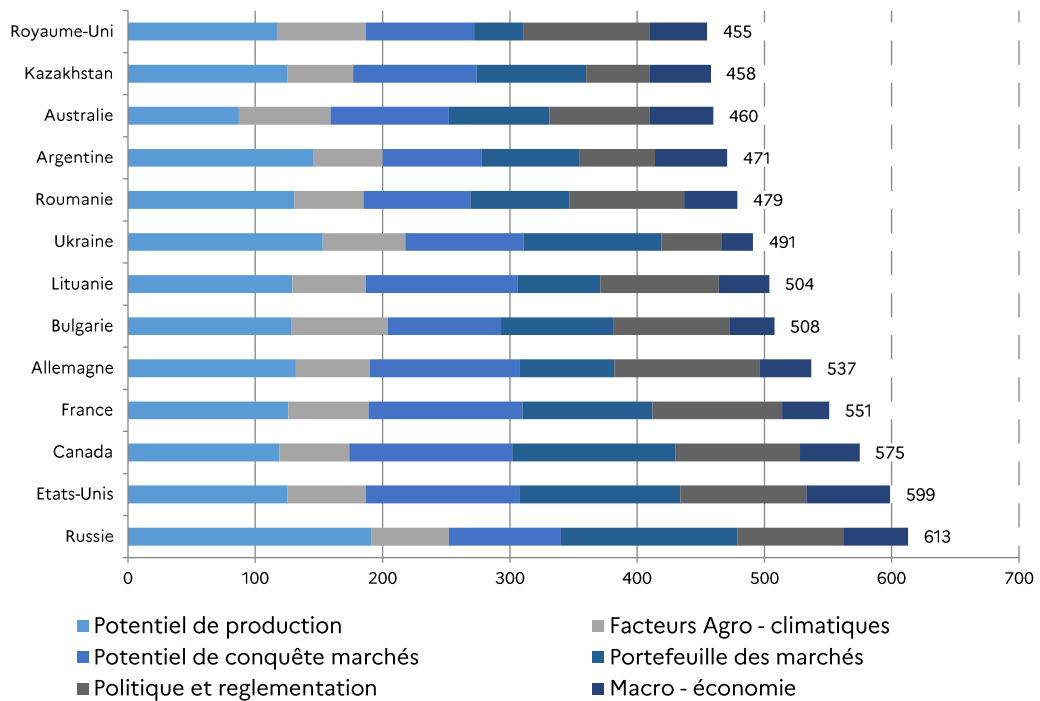
On identifiera dans chaque axe les forces et les faiblesses des pays ce qui permettra de positionner la filière française au sein de cet environnement concurrentiel. Au total, les pays obtiennent une note de 1000 points, reflétant leur niveau de compétitivité sur le marché mondial.

Résultats et analyse de la veille concurrentielle 2021

Le podium est légèrement modifié par rapport à 2020 bien que les trois pays en tête restent les mêmes. La Russie 1^{ère}, les États-Unis en 2^{ème} position, à la place du Canada qui arrive en 3^{ème} position. La France se maintient à la 4^{ème} place.

La **Russie** se démarque par sa 3^{ème} place de producteur mondial après l'Inde et la Chine. Le pays se place comme le premier exportateur mondial en volume (34 Mt) avec un niveau de consommation élevé mais essentiellement pour l'alimentation animale. Cependant, les rendements sont assez faibles, progressant tout de même (27 q/ha) avec des infrastructures de transport et de stockage qui restent un point faible pour la filière.

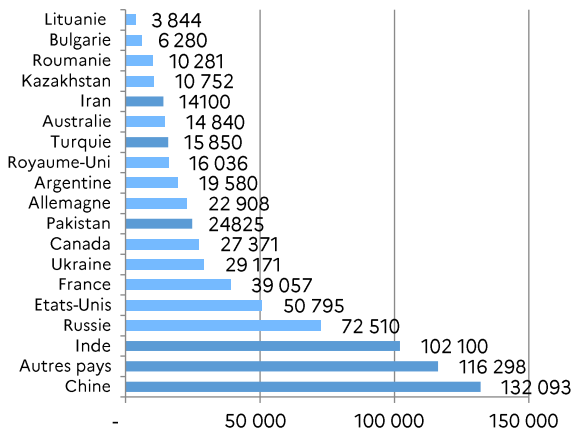
Les résultats du classement final de la veille 2021



Source : veille concurrentielle FranceAgriMer, 2021

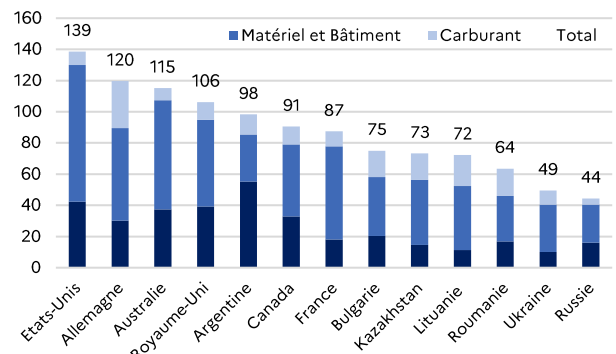
Une récolte fructueuse en Europe de l'Ouest en 2019

Les 13 pays étudiés détiennent une place importante sur le marché du blé tendre avec des surfaces cumulées cultivées en blé tendre qui représentent près de la moitié des surfaces mondiales.



Répartition de la production de blé tendre en 2019 (1 000 tonnes)
(Sources : IGC, Eurostat, FranceAgriMer, FAO)

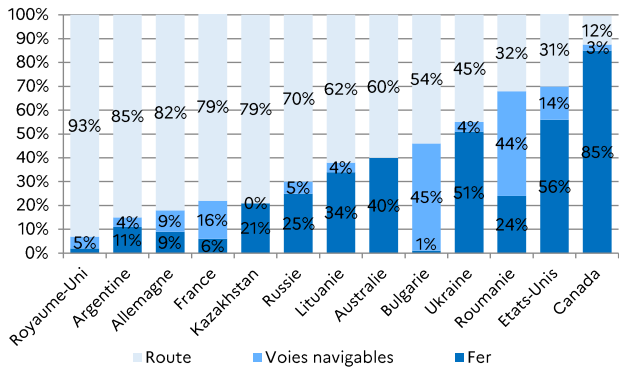
La Russie, en étant le 3^{ème} producteur de blé tendre mondial, peut répondre à ces demandes grandissantes grâce, notamment, à des coûts de mains d'œuvre et de charges fixes plus faibles. Cependant, son budget sur la recherche agricole reste limité. Seuls les États-Unis ont augmenté ce budget. Les États Unis ont, quant à eux, augmenté leurs rendements, permettant à la filière blé tendre d'afficher un niveau de production proche de la moyenne décennale.



Charges fixes en 2019 (USD/tonne) (Sources : AEGIC, USDA, FADN, GRDC, Ministère de l'Agriculture, Commission Européenne, RRB)

Importance des infrastructures dans le positionnement des pays

Qu'il s'agisse du transport ou du stockage, les infrastructures ont un rôle important dans le positionnement concurrentiel sur le marché du blé tendre. Les États-Unis sont particulièrement bien équipés en matière d'infrastructures de stockage tout comme la France pour les infrastructures de transport. Toutes ces infrastructures permettent de contrôler le risque des chaînes d'approvisionnement. Cependant cela ne suffit pas forcément à se positionner sur de nouveaux marchés. Le Canada se place en première position de l'axe de conquête de nouveaux marchés grâce à des blés de grande qualité vendus à des prix élevés. La France se place en seconde position grâce à son offre de blé meunier. On note par ailleurs le développement d'une offre croissante de blé bio à l'export, bien que ces volumes restent pour le moment de l'ordre de quelques dizaines de milliers de tonnes.

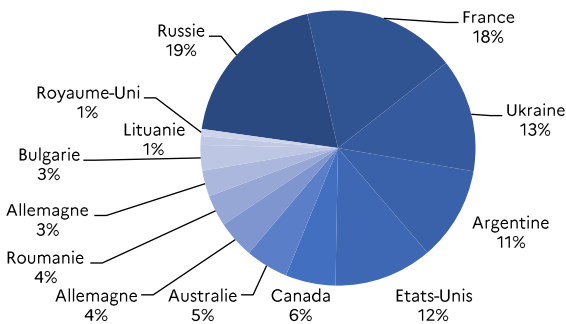


Les différentes modalités de transport utilisées pour le grain (% volume-km) (Sources : AEGIC, Passion Céréales, DEFRA, Destatis, USDA, Eurostat, Statistiques Lituanienes)

Portefeuille de marché

Sur l'ensemble des pays étudié, le niveau d'exportation globale se situe à 175 Mt avec une croissance générale de + 7 %. À la suite de leurs très bonnes récoltes, la France et l'Ukraine ont respectivement augmenté leurs exportations de blé tendre de 3,8 et 5,1 millions de tonnes entre les deux campagnes. L'augmentation des surfaces cultivées et des rendements a permis cette croissance des volumes exportés. La Russie conserve sa place de 1^{er} exportateur mondial, devant les États Unis. Sur l'ensemble des volumes produits par les pays étudiés, 54,1 % du blé tendre est exporté.

La balance commerciale (en volume) de l'ensemble des treize pays étudiés est positive et établit un nouveau record global à près de 166 millions de tonnes. Cette augmentation s'explique par la conjugaison d'une augmentation des exportations et une baisse des importations.



Parts de marché en volume pour les 14 pays destinataires clés sur la campagne 2019-2020 (volumes équivalent grain) (Sources : Traitement Agrex consulting d'après IGC, Comext)

La Russie se place à la position de premier partenaire auprès des pays importateurs retenus. Elle exporte vers de nombreux pays, principalement sur les marchés asiatiques et africains. Les principales destinations pour le blé tendre russe sur la campagne 2019/2020 sont la Turquie (7,94 millions de tonnes), l'Égypte (6,23 millions de tonnes), mais également l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Soudan, et le Nigeria. La France, deuxième partenaire des pays importateurs ciblés, est très présente auprès de ses voisins limitrophes comme l'Espagne, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas, mais est également le partenaire privilégié

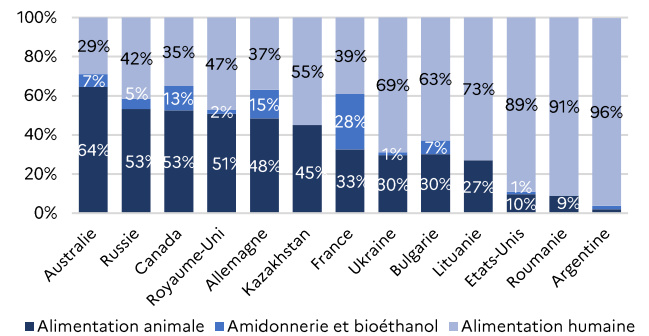
des pays du Maghreb : 48 % de parts de marché du Maroc et 88 % en en Algérie sur cette campagne.

Le développement d'autres débouchés

Malgré une contraction des exports, l'on observe le développement d'un intérêt pour la **farine** : la transformation du produit brut augmente la valeur ajoutée du blé. De plus, on peut noter l'utilisation du blé pour diversifier les **sources énergétiques** en produisant des biocarburants et plus particulièrement du bioéthanol. C'est une utilisation devenue courante dans de nombreux pays, en Europe notamment. La France intègre 46 % de blé dans son mix bioéthanol. La Russie et les États-Unis n'intègrent pas de blé dans leur bioéthanol.

La consommation de blé tendre

La Russie est le 1^{er} consommateur de blé tendre parmi les pays étudiés (39,6 millions de tonnes), elle est suivie des États-Unis (28,7 millions de tonnes). La France alloue une grande partie de ses ressources en blé tendre aux filières amidon et bioéthanol (28,4 %) – 1^{er} producteur d'amidon en Europe et 5^{ème} mondial et elle est un acteur de poids dans la filière bioéthanol.



Part des débouchés dans la consommation totale en 2019 - % hors semence (Sources : IGC, FranceAgriMer, BMELV, DEFRA, Eurostat, traitement Agrex consulting)

Environnement politique

La compétitivité européenne est soutenue par la PAC. Mais depuis la mise en place de la PAC 2014-2020, les aides européennes évoluent régulièrement. En France, par exemple, les aides européennes sont passées de 331 €/ha en 2013 à 193 €/ha en 2019. L'Allemagne est le pays qui a le soutien moyen à l'hectare le plus élevé. Il y a des différences très fortes entre les pays de l'Union européenne notamment entre l'Ouest et l'Est. En Russie, le gouvernement envisage la mise en place d'un nouveau modèle de système d'assurance des terres.

Les réglementations

La Russie contrôle de manière active les flux de matières premières agricoles. Elle a mis en place en 2021 un quota à 17,5 Mt sur les exportations de blé, riz, maïs et orge. Des taxes à l'exportation ont aussi été instituées, dont les recettes doivent servir à subventionner l'agriculture. Cela entraîne la limitation de l'offre russe et pourrait soutenir le développement de cultures qui ne sont pas touchées par ces politiques.

On peut aussi remarquer un impact plus moins important de l'utilisation de produits phytosanitaires : les réglementations sont différentes d'un pays à l'autre et ont donc des conséquences variables.

L'Allemagne, pourtant seulement en 5^{ème} place du classement se trouve en première position du volet politique et réglementation. Les soutiens aux agriculteurs sont les plus importants parmi les pays étudiés. Bien que les réglementations sur les produits phytosanitaires et les engrais azotés soient contraignantes, la filière agricole allemande est influente, et pèse sur les décisions politiques nationales.

Classement final

La Russie conserve sa première place notamment grâce à un niveau de production atteignant 72 Mt, en étant le premier exportateur mondial. Le pays est présent sur de nombreux marchés, et présente de nombreux atouts concurrentiels : faible coût de main d'œuvre, exploitations de grandes tailles entraînant des économies d'échelle. La filière possède aussi une réglementation avantageuse : peu contraignante sur l'utilisation des produits phytosanitaires et à faibles taux d'imposition pour les entreprises. Cependant, la recherche est moins mise en avant, et le secteur moins soutenu que la moyenne des pays étudiés.

À la deuxième place, les États-Unis se positionnent grâce à leur volume de production de blé tendre. Leur offre est diversifiée et la qualité est reconnue dans le monde entier. Le pays s'appuie aussi sur des capacités de stockage importantes permettant de consolider ses nombreuses relations commerciales. Ce positionnement est aussi le résultat de budgets de recherche conséquents ainsi que des réglementations favorables. Cependant, le marché américain n'est que peu protégé par des barrières tarifaires et le gouvernement applique des politiques plutôt libérales.

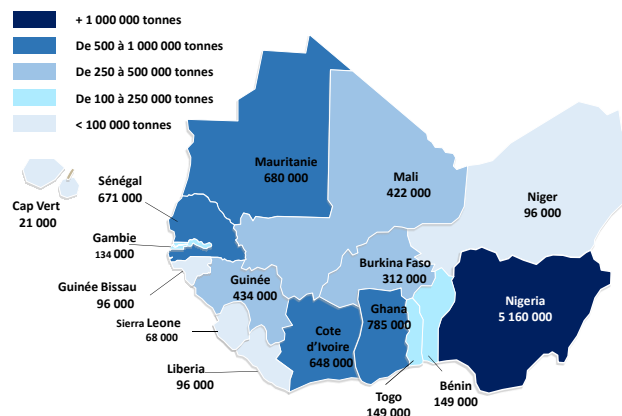
L'offre du Canada, qui arrive en troisième position, est de qualité et valorisée à des prix élevés à l'international. Les infrastructures sont efficaces et permettent des exportations optimisées malgré les distances à parcourir, comptant aussi sur l'importance du stockage à la ferme dans le pays. De plus, ce dernier protège de manière efficace son marché domestique avec des barrières tarifaires élevées. Cependant, la production reste souvent en retrait face aux deux premiers avec des rendements moyens et des coûts de production élevés.

Enfin, au pied du podium, se trouve la France, dont le niveau de rendement permet de se positionner parmi les meilleurs producteurs mondiaux de blé tendre. Les débouchés sont de plus en plus nombreux, et la filière biologique du blé tendre se développe. De plus, le pays bénéficie de sa proximité avec les importateurs européens et d'Afrique du nord, et la politique agricole européenne permet le soutien de son agriculture. Cependant, les rendements ne progressent plus depuis quelques années, les accidents climatiques se multiplient et la France se trouve dépendante d'un

nombre restreint de partenaires commerciaux.

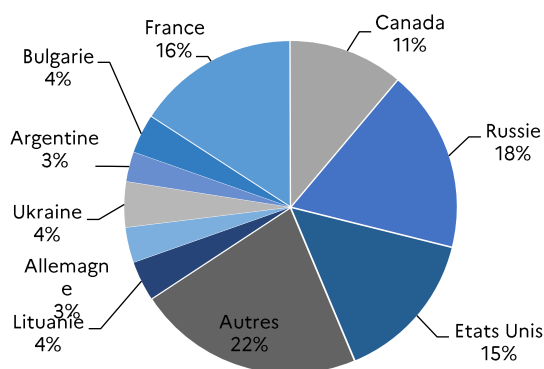
Étude : pays de destination - marché du blé tendre en Afrique de l'Ouest

La forte croissance démographique de l'Afrique en fait un marché particulièrement dynamique. La population africaine a augmenté de 32 % entre 2007 et 2019, et parallèlement les importations de blé tendre du continent ont progressé de 68 %, pour atteindre cette année 51 millions de tonnes. Le continent africain devient un marché majeur pour le blé, et capte désormais 29 % des flux mondiaux, même si ses besoins sont encore loin de ceux de l'Asie.



Principaux importateurs de l'Afrique de l'Ouest (2019/2020)
(Source : CIC)

Certains pays africains affichent une croissance forte, à l'image du Nigeria, pays le plus peuplé du continent. La zone de l'Afrique de l'Ouest connaît une croissance régulière, et les importations atteignent 9,9 millions de tonnes sur la campagne 2019/2020. Le Nigeria a importé à lui seul 5,2 millions de tonnes, mais on compte d'autres pays parmi les marchés clés : le Ghana (785 000 tonnes), le Sénégal (671 000 tonnes) et la Côte d'Ivoire (648 000 tonnes).



Principaux pays fournisseurs de l'Afrique de l'Ouest (9 871 000 tonnes en 2019/2020) (Source : CIC, Comext)